

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Madi's Friends Daycare Ltd.	Numéro de permis 2019568	Date d'inspection Le 15 novembre 2024	
Nom de l'établissement Madi's Friends Daycare Ltd.		Numéro de téléphone (506) 426-1532	
Adresse 714 boulevard Everard H Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	27 sept. 2024	15 nov. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			
Commentaires généraux			
Aucune visite à l'établissement.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 novembre 2024

Date

original signé par
Tania Walker

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 novembre 2024

Date